



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

SEPTEMBRE 2021

Les créations d'entreprises dans la Métropole de Lyon en 2020

LYVE

MÉTROPOLE
DE LYON



CHIFFRES CLÉS

28 918

créations

28%

des créations
d'Auvergne-Rhône-Alpes

20,5 %

de taux de création

38%

créations dans les services
aux entreprises

18%

créations dans le transport-
logistique

-553

créations entre 2019 et 2020
soit **-2%**

-1 037

créations dans les services
aux entreprises, soit **-9%**

+592

créations dans le transport-
logistique, soit **+13%**

36%

de créatrices femmes

54%

de taux de pérennité à 3 ans
révolus

Sommaire

Près de 29 000 créations d'entreprises en 2020

Services supérieurs aux entreprises et logistique urbaine, spécificités de l'entrepreneuriat lyonnais

Un léger repli de la création en 2020

Les créations d'entreprises dans les territoires de la métropole lyonnaise

Lyon et Villeurbanne, particulièrement touchées par la baisse des créations

Des créations toujours encouragées par le micro-entrepreneuriat

Plus de jeunes créateurs et moins de femmes

Un taux de pérennité proche de la moyenne des grandes métropoles

LYVE et ses pôles d'entrepreneurs, un écosystème au service des porteurs de projet

Près de 29 000 créations d'entreprises en 2020

Définitions

Création d'entreprise

La notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons. Elle correspond à l'un des 3 cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production,
- reprise par l'entrepreneur d'une activité après une interruption de plus d'un an,
- reprise par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

Dans le cas des micro-entrepreneurs (ex auto-entrepreneurs), l'Insee ne peut dénombrer des créations au sens du concept européen. Il y a immatriculation dans le répertoire des entreprises et des établissements (REE-Sirene), mais on ne sait pas s'il y aura ou pas un début d'activité.

Certaines immatriculations se traduisent par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé

Taux de création ou taux de renouvellement

Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année. Il exprime le degré de renouvellement du tissu productif.

Les sept plus grandes métropoles françaises (hors Paris) comptent chacune 500 000 habitants ou plus. Elles regroupent les métropoles de Lyon, Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, Nice Côte d'Azur et Nantes.

28 918
créations

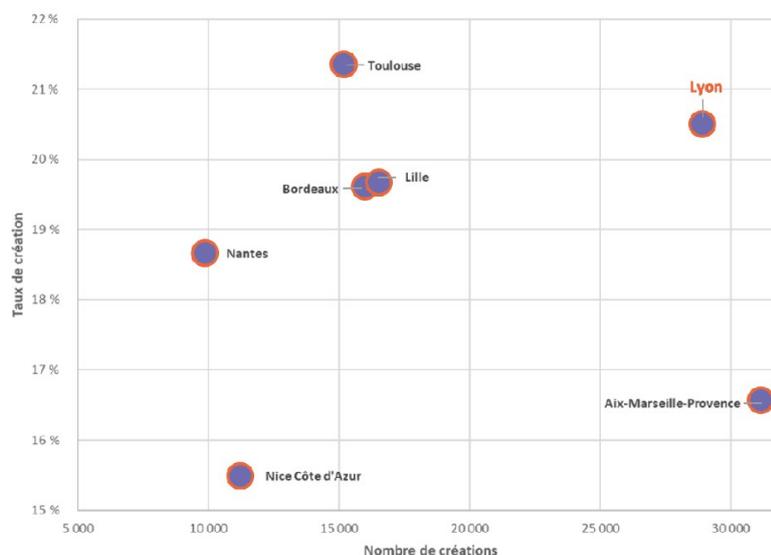
20,5 %
taux de création

- 28 918 entreprises ont été créées dans le territoire de la Métropole de Lyon en 2020, soit 28% des créations de la région Auvergne Rhône-Alpes. C'est le deuxième plus haut niveau atteint depuis 2009, en terme de créations, juste après le record exceptionnel atteint en 2019 (29 471 créations).
- Le taux de création est de 20,5%. Un taux parmi les plus élevés comparativement aux sept plus grandes métropoles françaises (hors Paris), à la région Auvergne Rhône-Alpes ou à la France.
- En dehors de Paris, Lyon est la deuxième métropole française en termes de nombre de créations et de taux de création.

Nombre et taux de création en 2020

	Nombre de créations	Taux de création
MÉTROPOLE DE LYON	28 918	20,5%
MÉTROPOLES DE PLUS DE 500 000 HABITANTS	128 866	18,6%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	103 528	16,0%
FRANCE	848 164	15,9%

Nombre et taux de création en 2020 dans les métropoles de plus de 500 000 habitants



Source : Insee-REE, 2020

Services supérieurs aux entreprises et logistique urbaine, spécificités de l'entrepreneuriat lyonnais

En dépit d'une forte baisse en 2020, les services aux entreprises distinguent toujours l'entrepreneuriat lyonnais. Ce secteur est toujours porté par les activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Le transport-logistique, est une autre spécificité de l'entrepreneuriat local, grâce à la logistique urbaine qui continue de progresser.

Les autres activités sont à l'inverse moins représentées.

Définitions

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques regroupent :

- le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion,
- les activités des sièges sociaux,
- les activités juridiques et comptables, l'architecture, la publicité et études de marché,
- l'ingénierie, analyses et contrôles techniques,
- la R&D et autres activités scientifiques et techniques.

38 %

de créations dans les services aux entreprises

18%

de créations dans le transport-logistique

38% des créations dans les activités de services aux entreprises

En dépit d'une baisse notable et exceptionnelle en 2020 (-9%), les créations dans les secteurs des services aux entreprises restent surreprésentées dans la métropole lyonnaise. Elles ont séduit un peu moins de 5 870 porteurs de projet en 2020, soit 38% des créations de l'année. C'est 3 points de plus qu'à l'échelle de l'ensemble des sept plus grandes métropoles françaises réunies ou la France (35%) et 4 points de plus qu'en région (34%).

La spécificité de l'entrepreneuriat lyonnais dans le domaine des services aux entreprises est toujours largement portée par les activités spécialisées, scientifiques et techniques qui représentent 20% de l'ensemble des créations de l'année et 53% des créations du secteur des services aux entreprises.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques, sont elles-mêmes dominées par les activités de conseil pour les affaires et de gestion (44%). Cela représente 2 560 nouvelles unités marchandes.

Le transport-logistique, une autre spécificité de l'entrepreneuriat lyonnais

Ces activités représentent 18% des créations dans la métropole lyonnaise, mais 15% à l'échelle des grandes métropoles réunies, 9% en Auvergne Rhône-Alpes et 12% en France. Ces activités sont toujours dominées et soutenues par la logistique urbaine, via notamment les services de livraison à domicile encouragés par le contexte sanitaire.

Ces activités de logistique urbaine comptabilisent 4 470 créations en 2020, soit 88% du total des créations opérées dans l'ensemble du secteur du transport-logistique de la métropole lyonnaise.

Les services aux particuliers, sous-représentés chez les créateurs de la métropole lyonnaise

Avec 6 154 créations, les activités de services aux particuliers ont séduit un créateur sur cinq dans la métropole lyonnaise, mais environ un sur quatre dans les grandes métropoles, en Auvergne Rhône-Alpes ou en France.

Le poids du secteur des services aux particuliers dans le total des créations, le place en deuxième position loin derrière les services aux entreprises.

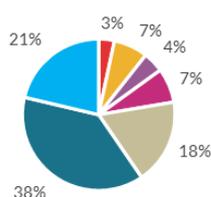
BTP et commerce, des activités relativement moins investies

Le BTP représente 7% des créations dans la métropole lyonnaise, mais 9% dans les grandes métropoles et en France.

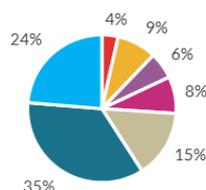
Les activités de commerce représentent, elles, 12% des créations dans la métropole lyonnaise, 14% des créations de l'ensemble des grandes métropoles et 15% au niveau national.

Répartition des créations par secteur d'activité en 2020

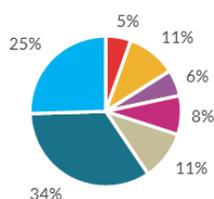
Métropole de Lyon



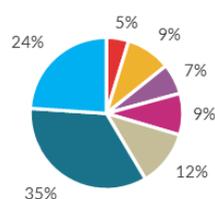
Grandes métropoles



Auvergne Rhône-Alpes



France



	Métropole de Lyon	Grandes métro-	Auvergne Rhône-	France
	Nombre	%	%	%
INDUSTRIE, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT	960	3%	4%	5%
BTP	2 096	7%	9%	9%
COMMERCE	3 397	12%	14%	15%
dont commerce de gros et automobile	1 270	4%	6%	7%
dont commerce de détail	2 127	7%	8%	9%
TRANSPORTS - LOGISTIQUE	5 263	18%	15%	12%
dont autres activités de poste et de courrier	4 470	15%	13%	10%
dont autres activités de transport-logistique	793	3%	2%	2%
SERVICES AUX ENTREPRISES, FINANCE, IMMOBILIER	11 048	38%	35%	35%
dont activités de services administratifs et de soutien	1 724	6%	6%	6%
dont activités financières et d'assurance	649	2%	2%	3%
dont activités immobilières	1 199	4%	4%	4%
dont activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 867	20%	18%	16%
dont conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	2 558	9%	8%	7%
dont autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 309	11%	10%	9%
dont information et communication	1 609	6%	6%	5%
SERVICES AUX PARTICULIERS	6 154	21%	24%	24%
dont arts, spectacles et activités récréatives	896	3%	3%	3%
dont autres activités de services	1 230	4%	5%	6%
dont enseignement	1 227	4%	4%	4%
dont hébergement et restauration	1 319	5%	5%	5%
dont santé humaine et action sociale	1 482	5%	6%	6%
TOTAL	28 918	100%	100%	100%



Un léger repli de la création en 2020

Les créations accusent un léger repli dans la métropole lyonnaise. La baisse des créations est, en grande partie, engendrée par celle enregistrée dans les activités de services aux entreprises, en particulier les activités de conseil qui ont été fortement impactées par la crise sanitaire.

À l'inverse, la crise sanitaire semble offrir des opportunités aux porteurs de projets dans d'autres secteurs. C'est le cas du commerce, et en particulier de la vente à distance qui augmente fortement, ainsi que de la logistique urbaine qui continue de progresser.

-553

créations entre 2019 et 2020
Soit

-2%

553 créations en moins

Après une année 2019 exceptionnelle (+25% en un an), la plaçant en tête des territoires les plus dynamiques en France, la métropole lyonnaise voit ses créations accuser une légère baisse (-2% entre 2019 et 2020, soit 553 créations en moins).

Dans le même temps, le nombre de créations continue d'augmenter légèrement dans les autres territoires (+2% à l'échelle des sept plus grandes métropoles réunies, +4% en France).

Ce léger repli de la création, concerne principalement les activités de services aux entreprises, en lien direct avec un climat sanitaire très défavorable aux activités de conseil et de gestion.

Néanmoins, sur les 5 dernières années, la dynamique de la création a été très favorable à la métropole lyonnaise en la plaçant dans le peloton de tête des plus grandes métropoles les plus entrepreneuriales. Entre 2015 et 2020, la métropole a ainsi vu ses créations progresser de 13,5% en moyenne annuelle, soit 750 créations supplémentaires chaque année.

Une baisse importante des créations dans les activités des services aux entreprises

Fait inhabituel, les créations dans les activités de services aux entreprises accusent une baisse importante dans la métropole lyonnaise.

Le secteur enregistre 1 037 créations en moins, soit -9% entre 2019 et 2020, contre une moyenne de seulement -2% dans les grandes métropoles.

La chute de la création dans ces activités est surtout due à celle des activités de conseil qui semblent avoir été impactées par le contexte défavorable de la crise. Le recul des créations dans ce domaine a été constaté dans tous les territoires. Mais la spécificité lyonnaise en la matière explique la baisse assez marquée dans la métropole lyonnaise. 820 créations en moins ont été enregistrées dans la métropole, soit -24% sur l'année, contre -9% à l'échelle des 7 plus grandes métropoles et seulement -4% en France.

La logistique urbaine, un secteur qui a « profité » de la crise sanitaire

Dans la métropole lyonnaise, le transport-logistique compte en 2020, 592 créations de plus qu'en 2019, soit +13%. Cette hausse est surtout portée par les activités de logistique urbaine qui comprend les activités de courrier et colis et la livraison de repas à domicile. Ces activités ont enregistré 662 créations supplémentaires, et ont permis de faire plus que compenser la baisse de créations dans le domaine du transport par taxis de voyageurs (VTC), directement impacté par le confinement (-140).

Le commerce reste une activité prisée

Entre 2019 et 2020, le commerce de gros et l'automobile enregistrent 131 créations supplémentaires, ce qui représente une hausse de 12%.

Le commerce de détail n'est pas en reste. Il a séduit 175 créateurs supplémentaires, soit une hausse de 9%. La hausse dans les activités de commerce de détail a surtout profité du boom de la vente à distance pendant la crise sanitaire qui a séduit 321 créateurs en plus, soit +39% sur l'année. Elles ont ainsi permis de compenser la chute enregistrée dans les autres formes de commerce traditionnel.

Les services aux particuliers, victimes collatérales de la crise sanitaire

Après un bond spectaculaire (+30% entre 2018 et 2019), les créations dans le domaine des services aux particuliers marquent le pas.

Avec 223 créations en moins, les créations dans ce secteur ont baissé de 3% dans la métropole lyonnaise. Cette baisse s'explique par un repli dans les domaines de la santé humaine et l'action sociale qui enregistre 94 créations en moins (-6%), ainsi que dans l'enseignement et la formation qui enregistrent 89 créations en moins (-7%). Malgré la crise du secteur et après la très forte croissance de 2019 (+73%), le recul des créations dans l'hébergement-restauration est resté très limité (-2%).

-1 037

créations dans les services aux entreprises soit

-9%

+592

créations dans le transport-logistique

+316

créations dans le commerce

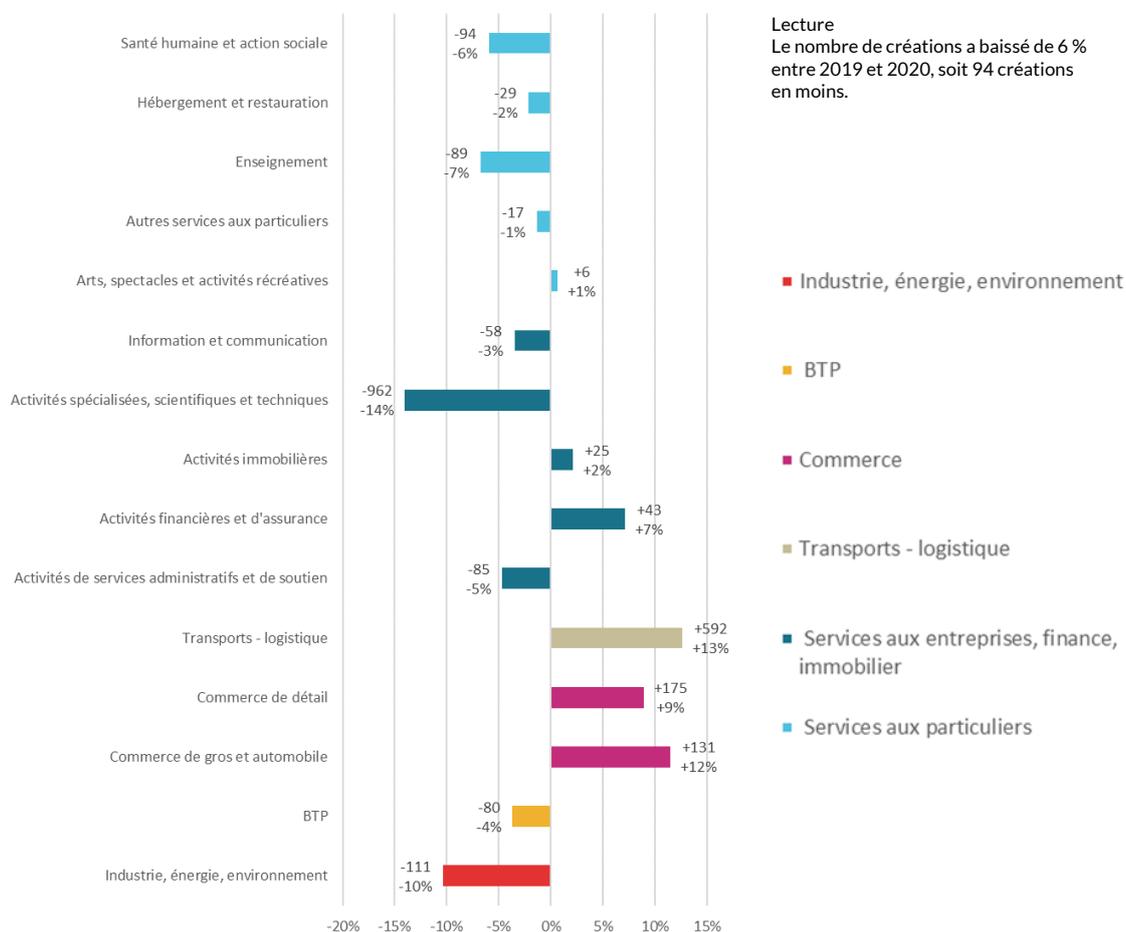
BTP et énergie accusent le coup

Les créations dans le BTP ont baissé de 4%, soit 80 créations en moins par rapport à 2019.

Dans le secteur de l'industrie, l'énergie et l'environnement, la baisse (-11%, soit -111 unités créées) est engendrée par le recul des créations dans le domaine du commerce de l'électricité. Ce secteur a vu ses créations baisser de 79%, ce qui représente 183 créations en moins entre 2019 et 2020. En dehors de cette baisse, également

constatée en France, dans ce secteur si particulier du commerce d'électricité, les créations dans le reste de l'industrie sont en hausse de +9%, avec 911 entreprises créées en 2020.

Évolution de la création par secteur d'activité dans la métropole de Lyon entre 2019 et 2020





Les créations d'entreprises dans les territoires de la métropole lyonnaise

Définitions

Conférences territoriale des maires (CTM)

Le territoire de la Métropole de Lyon est composée de 10 conférences territoriales des maires correspondant à autant de bassins de vie.

Ces instances travaillent sur la déclinaison territoriale des politiques métropolitaines, se concertent et débattent des priorités locales.

Sans pouvoir décisionnel, elles sont néanmoins régulièrement consultées pour avis lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la Métropole.

Lyon c'est :

45% de l'ensemble créations de la métropole, mais

55% des créations dans les activités de services aux entreprises

Les services aux entreprises c'est :

51% des créations à Ouest Nord
45% (environ) à Lyon, dans le Val d'Yzeron, et le Val de Saône

Lyon, l'Ouest et le Nord de la métropole se distinguent par les créations dans le domaine des services aux entreprises.

L'Est et le Sud se distinguent eux, par le BTP, le commerce et le transport-logistique.

Les autres CTM ont des profils intermédiaires.

Les créations dans les activités de services sont fortement représentées à Lyon, dans les territoires de l'ouest lyonnais et dans le Val de Saône

Dans ces conférences, la part des créations dans les services aux entreprises varie de 44% à 51%, soit entre 6 et 13 points de plus que la moyenne de la métropole lyonnaise (38%).

Dans ces territoires, les créations dans les activités de services aux particuliers sont proches, voire supérieures à la moyenne métropolitaine. En contrepartie, tous les autres secteurs sont sous-représentés.

L'Est et le Sud de la métropole : de nombreuses créations dans le BTP, le commerce, et le transport-logistique

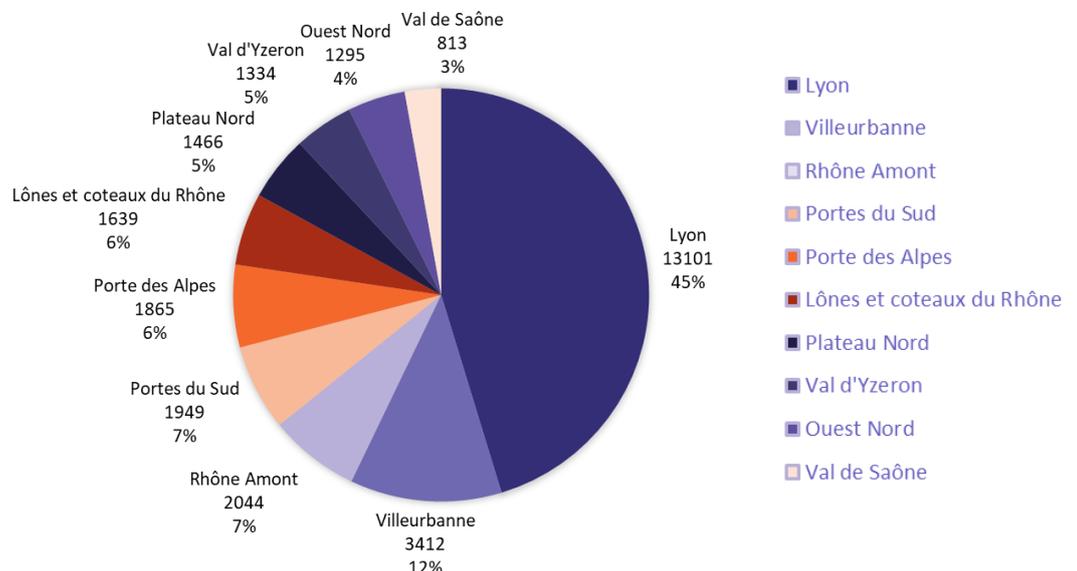
Rhône Amont, Porte des Alpes et Les Portes du Sud se distinguent par une surreprésentation des créations dans le secteur du BTP, du commerce, ainsi que dans les activités de transport-logistique. Ces territoires accusent un déficit dans les services.

Lônes et Coteaux du Rhône Plateau Nord, et Villeurbanne affichent des profils assez proches

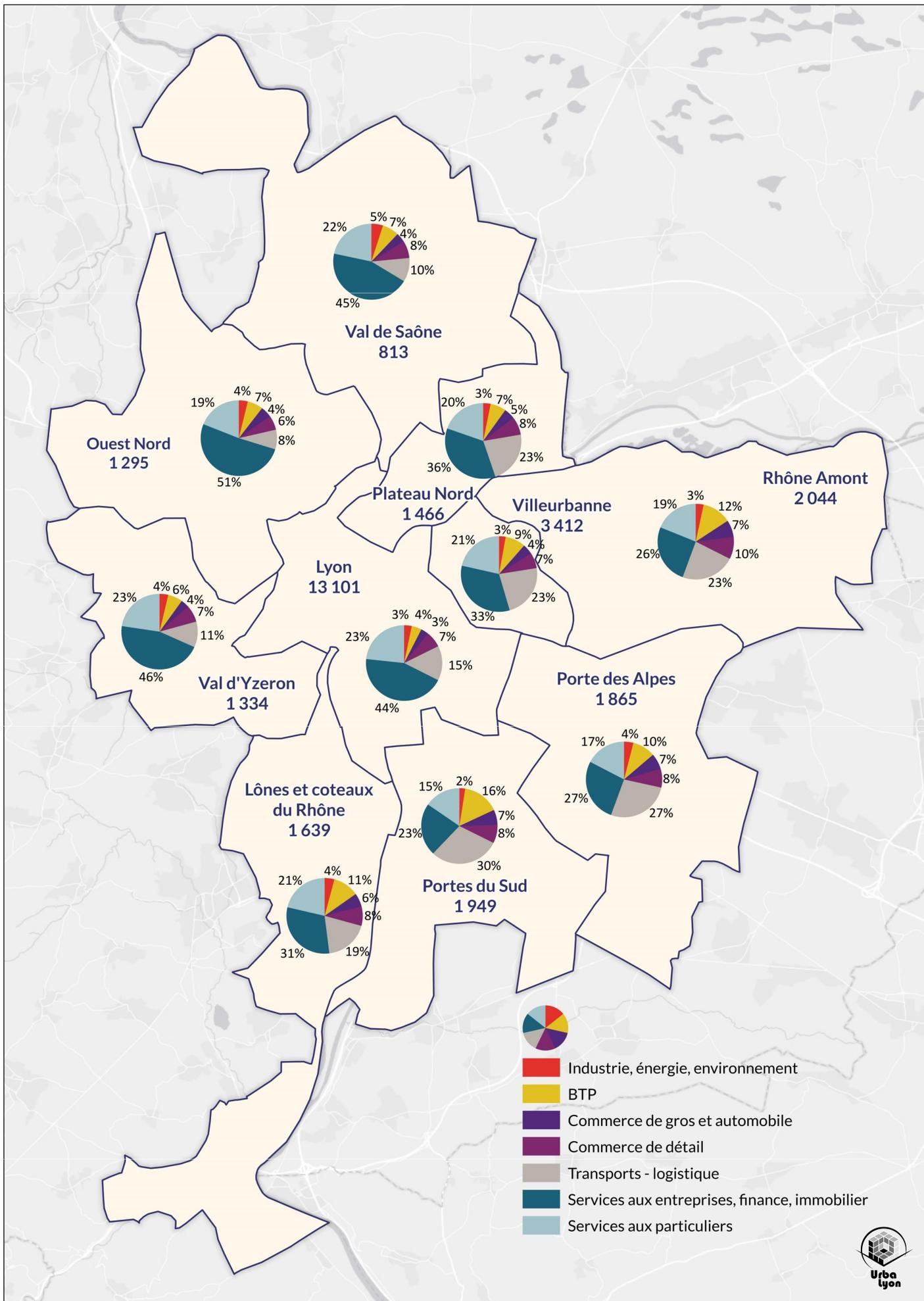
En matière de créations, ces territoires affichent en 2020, des profils assez proches.

Comparativement à la moyenne métropolitaine, ces territoires se distinguent globalement par une relative surreprésentation des créations dans le transport-logistique et une sous-représentation des services aux entreprises.

Répartition des créations par CTM en 2020



Répartition des créations par secteur d'activité dans les CTM en 2020



Lyon et Villeurbanne, particulièrement touchées par la baisse des créations

Les activités de services aux entreprises, particulièrement touchées par la crise sanitaire, ont moins séduit les porteurs de projet en 2020.

La baisse de la création dans ces activités a concerné une grande majorité des territoires. Elles ont engendré une baisse importante à Lyon et Villeurbanne .

-746

créations à Lyon

Dont

-529

dans les activités de conseil

Moins de créations à Lyon et Villeurbanne

Le centre de l'agglomération est le principal contributeur au léger déclin de la création en 2020 dans la métropole lyonnaise. La baisse a été, en effet, particulièrement marquée dans les activités de services, notamment celles dédiées aux entreprises, surreprésentées dans le cœur métropolitain.

Ainsi, Lyon enregistre 746 créations en moins et Villeurbanne voit ses créations baisser de 183 unités par rapport à 2019.

À Lyon, la baisse est principalement liée à celle des activités de conseil et gestion qui, avec 529 créations en moins, représentent 78% du solde négatif dans l'ensemble des activités de services aux entreprises (-677), et 70% du solde négatif total de l'année (-746) sur la commune.

À Villeurbanne, les activités de conseil enregistrent 100 créations en moins, ce qui représente plus de la moitié (53%) de la baisse totale de la création sur la commune.

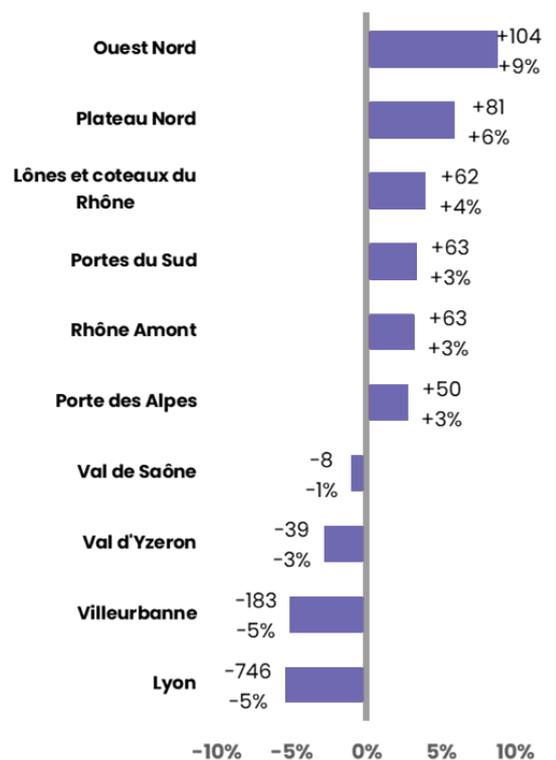
Une hausse de la création dans une grande majorité des autres CTM

En dépit de la baisse généralisée des créations dans les activités de services aux entreprises, le nombre total de créations continue de progresser dans une grande partie des autres CTM.

La hausse de la création dans ces territoires a été souvent soutenue par les activités de livraison.

Ouest Nord et Plateau Nord sont les CTM qui ont enregistré les plus fortes progressions.

Evolution de la création entre 2019 et 2020 par CTM



Lecture

Le nombre de créations a augmenté de 9% dans la CTM Ouest Nord, soit +104 créations..

Des créations toujours encouragées par l'entrepreneuriat individuel

Définitions

Entreprises individuelles

entreprises dont la personnalité morale n'est pas différente de la personnalité physique. Les micro-entreprises ont le statut juridique d'entreprise individuelle.

Micro-entreprises

entreprises individuelles avec un régime fiscal avantageux qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Sociétés

Entités dotées d'une personnalité morale. Elle exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;

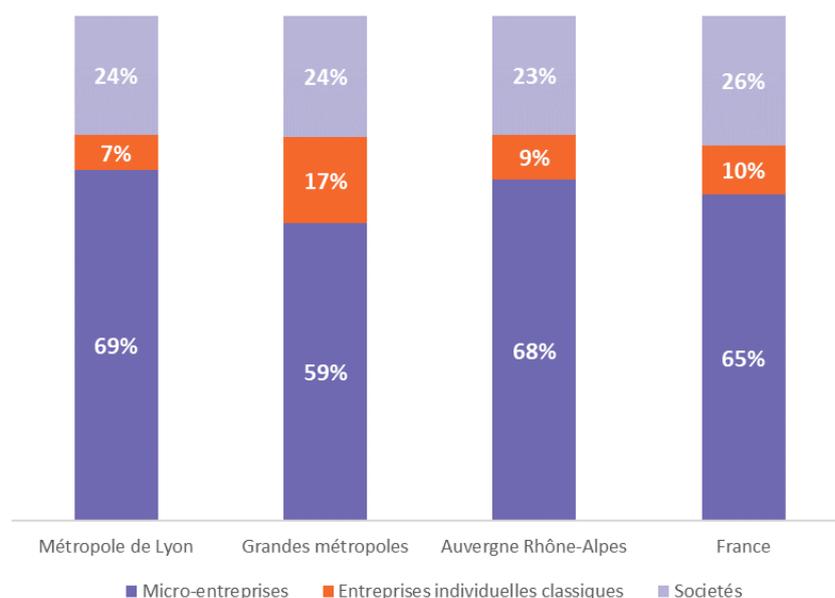
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;

Entreprise artisanales

L'artisanat regroupe les personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État. Les entreprises artisanales doivent être immatriculées au répertoire des métiers.

- Comme les autres années, la grande majorité des nouvelles entreprises optent pour le statut de l'entreprise individuelle.
- Le régime du micro-entrepreneur concerne 7 créateurs sur 10 dans la métropole lyonnaise (69%).
- Le démarrage de l'activité avec l'embauche de salariés reste donc très minoritaire. Elle représente 2%. En excluant les micro-entrepreneurs, cette part passe à 6%
- Le statut d'artisan a été choisi par 18% des créateurs dans la métropole, une part moins élevée qu'en France, ou dans l'ensemble des grandes métropoles lyonnaises (21%).
- Les créations de sociétés ont baissé de 2% dans la métropole lyonnaise et les grandes métropoles, et sont restées stables en France. Les entreprises individuelles classiques progressent.

Répartition des créations par statut juridique et régime fiscal en 2020



76%

entreprises individuelles

2%

créations avec salariés

18%

entreprises artisanales

Evolution 2019/2020 des créations par statut juridique et régime fiscal

	Métropole de Lyon		Auvergne Rhône-Alpes	France
	Evol. en nombre	Evol. en %	Evol. en %	Evol. en %
MICRO-ENTREPRISES	-564	-3%	+6%	+9%
ENTREPRISES INDIVIDUELLES CLASSIQUES	+185	+10%	-7%	-13%
SOCIÉTÉS	-174	-2%	+0,2%	-0,2%
TOTAL	-553	-2%	+3%	+4%

Plus de jeunes créateurs et moins de femmes

- 51% des créateurs ont moins de 30 ans dans la métropole lyonnaise. Cette part est de 41% en France et en région et 45% dans les grandes métropoles françaises.
- 36% des créateurs d'entreprises lyonnais sont des créatrices. Cette part est en dessous de la moyenne régionale et nationale (39%) ou dans l'ensemble des grandes métropoles (38%).
- Au sein de la métropole, les créatrices sont mieux représentées à Lyon, à l'ouest et au nord de la métropole où leur part parmi l'ensemble des créateurs est supérieure ou égale à 40%. À l'inverse, les créatrices sont sous-représentées à l'est et au sud de la métropole. Leur part n'y excède pas 30%.
- Les créatrices sont majoritaires dans les domaines de la santé et de l'action sociale, des services aux ménages, ainsi que dans l'industrie. Elles sont très minoritaires dans le BTP, le transport-logistique, mais également dans le commerce, l'informatique et l'hébergement-restauration.

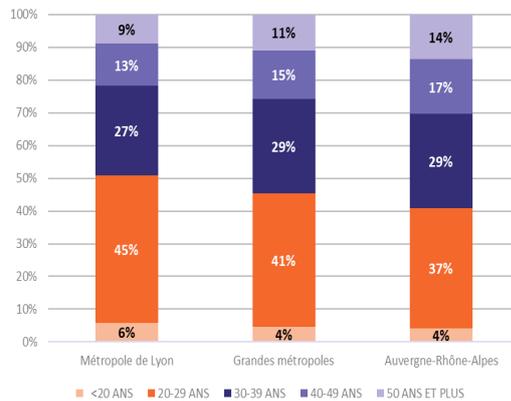
Définitions

Le profil des créateurs
Il s'agit ici du sexe et de l'âge des créateurs des entreprises individuelles, hors sociétés.

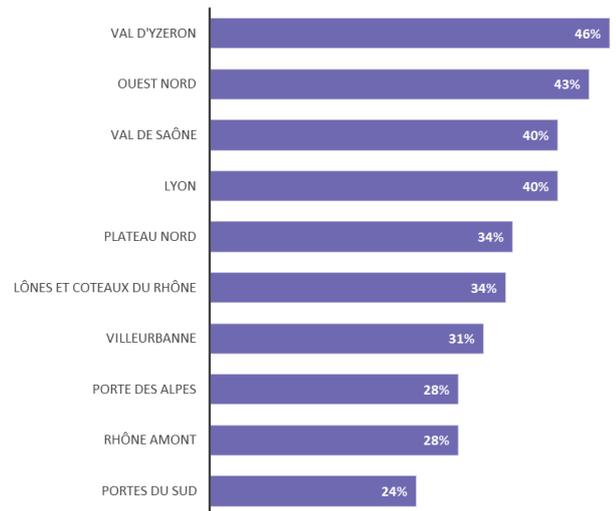
Les services à destination des ménages

Coiffure, entretien corporel, blanchisserie, réparation de produits domestiques, autres services domestiques.

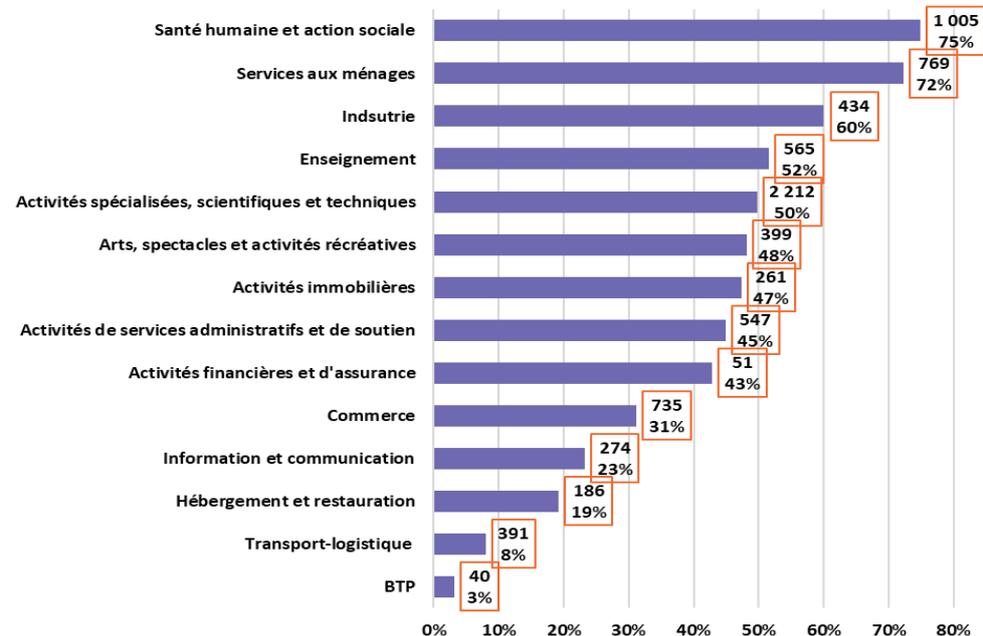
Répartition des créateurs par âge en 2020



Part des femmes dans l'ensemble des créateurs par CTM en 2020



Part des femmes dans l'ensemble des créateurs par secteur d'activité en 2020



51%
des créateurs ont moins de 30 ans

36%
des créateurs sont des femmes

Un taux de pérennité proche de la moyenne des grandes métropoles

Définitions

Le taux de pérennité se rapporte ici aux entreprises à la date du 31/12/2018

Le taux de pérennité ou taux de survie est calculé ici à 3 ans révolus et non pas à la date anniversaire.

C'est le rapport entre nombre d'entreprises au 31/12/2018 âgées de 3 ans révolus et le nombre de créations en 2015.

54%

Taux de pérennité à 3 ans révolus

68%

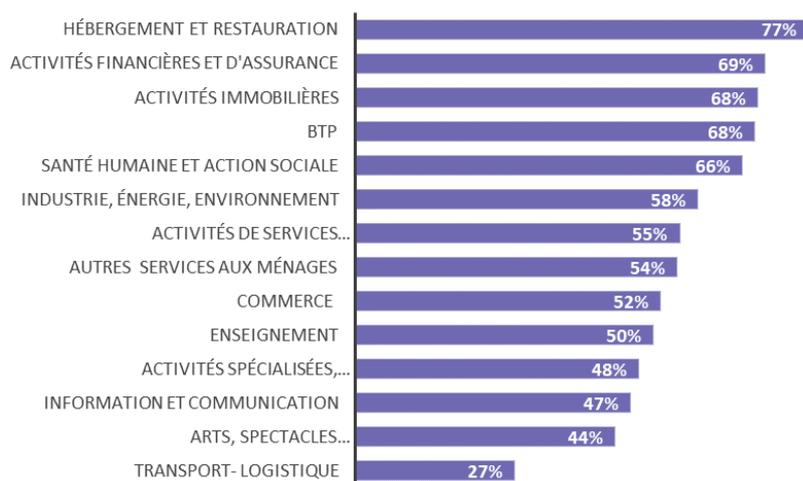
Taux de pérennité à 3 ans révolus pour les entreprises artisanales

77%

Taux de pérennité à 3 ans révolus pour l'hébergement et la restauration

- Le taux de pérennité à 3 ans révolus est comparable à la moyenne de grandes métropoles françaises (54%). Il demeure légèrement plus bas qu'à l'échelle régionale ou nationale (environ 60%).
- Les entreprises artisanales de la métropole lyonnaise affichent un taux de pérennité (68%), plus élevé que pour l'ensemble des entreprises artisanales des grandes métropoles françaises (63%).
- Restauration, immobilier et finance, BTP, santé humaine et action sociale sont les activités où les entreprises sont les plus pérennes.
- Transport-logistique et activités culturelles et récréatives sont les activités où le taux de survie est le plus faible.

Taux de pérennité estimé à 3 ans révolus par secteurs d'activité dans la Métropole de Lyon



Taux de pérennité estimé à 3 ans révolus par grands secteurs d'activité

	Métropole de Lyon	Grandes métropoles	Auvergne Rhône-Alpes	France
INDUSTRIE, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT	58%	63%	74%	71%
BTP	68%	63%	69%	69%
COMMERCE DE GROS ET AUTOMOBILE	50%	54%	57%	54%
COMMERCE DE DÉTAIL	53%	56%	59%	58%
TRANSPORT-LOGISTIQUE	27%	36%	44%	40%
SERVICES AUX ENTREPRISES, FINANCE, IMMOBILIER	52%	51%	55%	54%
SERVICES AUX PARTICULIERS	59%	59%	64%	63%
ENSEMBLE	54%	55%	61%	59%

Lyve et ses pôles d'entrepreneurs, un écosystème au service des porteurs de projet

Portée par la Métropole de Lyon, LYVE c'est tout un monde bien réel pour aider à entreprendre et surtout à réussir, quel que soit le projet, son envergure ou son secteur d'activité.

LYVE, c'est un réseau de plus de 300 experts de la création d'entreprise, une plateforme digitale lyve-lyon.com avec une offre de services gratuite (recherche de locaux, réseau, annuaire, formation...) et 3 pôles d'entrepreneurs, lieux de vie et d'échanges proposant des solutions d'hébergement et un accompagnement personnalisé et collectif.

En savoir plus sur lyve-lyon.com.

Les 3 programmes LYVE

210 porteurs de projets ont suivi le programme EARLYVE depuis sa création.

EARLYVE donne des repères pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale : rencontres inspirantes, échanges avec des entrepreneurs et des experts de la communauté.

Le programme est gratuit et ouvert à tous sur inscription sur lyve-lyon.com

VOUS AVEZ
UNE IDÉE ?

EARLYVE

« J'ai suivi le programme earlyve, car j'avais besoin d'outils et de structurer mes idées. Ce qui m'a le plus servi dans ce programme, c'est de définir ma cible et formaliser mon pitch. »

A. Perrine, promotion du programme Earlyve 2020

Près de 70 entrepreneurs ont suivi le programme LYVE-IN depuis sa création.

L'offre LYVE-IN s'adresse aux porteurs d'un projet de création concret, via un programme d'accompagnement de 4 mois axé sur la stratégie commerciale.

Ce programme comprend également la mise à disposition des espaces de travail partagés dans le pôle, des ateliers pratiques, des échanges entre entrepreneurs, des outils concrets...

600 € HT, soit 150 € HT / mois

Sur sélection—Candidatures sur lyve-lyon.com

UN PROJET
CONCRET ?

LYVE-IN

« On a suivi le programme LYVE-IN car nous étions en phase de réflexion stratégique sur le développement commercial. Je recommande le programme aux jeunes entreprises venant de valider leur produit et qui veulent entrer en phase de commercialisation ou accélérer leur développement commercial. »

C. Solignac, 1^{ère} promotion LYVE-IN 2019, Président des Pousses d'or

39 entreprises hébergées et accompagnées depuis l'ouverture des pôles.

Le programme LYVE-UP s'adresse aux entreprises déjà créées.

Il propose :

- des solutions d'hébergement adaptées aux besoins (bureaux ou ateliers)
- un accompagnement individuel
- un lieu de vie pour échanger entre entrepreneurs

Tarifs selon les surfaces

Condition pour intégrer le pôle :

entreprises de moins de 4 ans, sur comité de sélection.

Pour plus d'informations, sur l'offre LYVE, rendez-vous sur : www.lyve-lyon.com/poles

VOTRE ENTREPRISE
EST LANCÉE ?

LYVE-UP

« Le programme LYVE-UP permet d'accéder à des bureaux (et/ou ateliers) et de bénéficier d'un accompagnement sur toutes les problématiques qu'un entrepreneur peut rencontrer dans la phase de création, et avoir accès à un réseau de chefs d'entreprises. »

G. Héritier, TALPAD

Quelques chiffres sur l'offre LYVE

- 1 plateforme web lyve-lyon.com avec plus de 4 000 inscrits
- 1 communauté de plus de 300 structures dédiées à la création d'entreprise
- 1 Festival des entrepreneurs
- 3 pôles d'entrepreneurs avec 1 000 porteurs de projets reçus et plus de 300 événements

3 pôles d'entrepreneurs

- Pôle LYVE Lyon Ouest—La Duchère : 13 bureaux, 9 ateliers, des espaces de coworking et d'animation sur 1 700 m²
- Pôle LYVE Lyon Nord—Neuville-sur-Saône : 16 bureaux et 17 ateliers, des espaces de coworking et d'animation sur 3 000 m²
- Pôle LYVE Lyon Sud—Givors : 14 bureaux et 10 ateliers, des espaces de coworking et d'animation sur 1 850 m²
- 10 partenaires hébergés
- 1 000 porteurs de projets reçus par les partenaires depuis l'ouverture des pôles
- 165 entrepreneurs inscrits dans des programmes d'accompagnement ou d'accélération
- 321 événements
- Des permanences régulières (experts-comptables, avocats, conseils marketing & communication...)

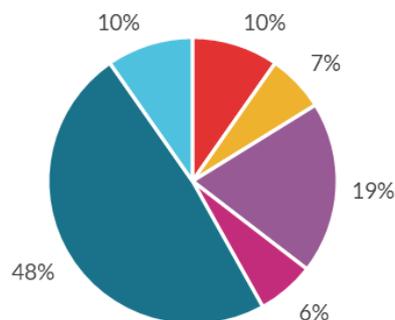


Profil type de l'entrepreneur et des entreprises accompagnés et hébergés dans les 3 pôles d'entrepreneurs

Source : bilan à 18 mois d'activités en mars 2021—Métropole de Lyon

- Âge moyen des créateurs : 40 ans
- Taux d'entrepreneuriat féminin : 24%
- 32 entreprises hébergées dans les 3 pôles (programme LYVE-UP)
- Âge moyen des entreprises : 2 ans et 3 mois
- Près de la moitié des projets dans les services aux entreprises
- 10% dans l'industrie
- 102 emplois cumulés dans les entreprises hébergées
- 21 min de trajet moyen domicile-pôle

Répartition des entreprises accompagnées dans les Pôles selon leur secteur d'activité



- Industrie, énergie, environnement
- BTP
- Commerce de gros et automobile
- Commerce de détail
- Services aux entreprises, finance, immobilier
- Services aux particuliers

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Salah Jallali** - s.jallali@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme